



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Beaulieu

Lundi 10 septembre 2018, de 20h à 22h00

Collège de Beaulieu

- Parents :** Mmes Carole **Masliyah Vernez**, Carla **Rebello Da Silva Ferreira**, Deborah **Torresi Lamas**, M. Yves **Steiner**
- Professionnel-le-s :** Mmes Béatrice **Maurer** (appui à la Pontaise), Tatiana **Petter** (bâtiment de Beaulieu), Valérie **Nardin Baur**, M. Denis **Kart** (bâtiment de la Barre)
- Organisations :** Mmes Amélie **Junod** (Association des parents d'élèves et Vice-présidente en tant que déléguée au Conseil) et Sylvie **Favre Truffer** (Association Droit de Cité)
- Autorités politiques :** M. Eric **Bettens**
- Excusé-e-s (en congé) :** Mmes Léa **Isnard**, Renata **Mika** (Centre d'animation Cité-Vallon), Sandrine **Schlienger**, Aude **Zurbuchen**, M. Théodore **Hartmann** (Maison de quartier de la Pontaise)
- Voix consultative :** Mme Danielle **Zombath**
- Absent-e-s :** Mmes Jacklynn **Puyol**, Bénédicte **Graz**, Elisabeth **Tanghe**

Ordre du jour

1. Accueil et Adoption du PV de la séance du lundi 7 mai 2018 et du présent OJ.
2. Propositions d'autres sujets
3. Elections - démissions –admissions – présentation et recrutement
4. Conseils des élèves
5. « Café - parents »
6. Bilan de la balade ludique du samedi 2 juin 2018 et discussion autour d'une nouvelle édition en 2019
7. Budget fin 2018
8. Organisation de la conférence sur le harcèlement scolaire du 9 octobre 2018
9. Projet de spectacle « Restosol » et groupe PSPS
10. Organisation des prochaines dates de la Commission d'établissement
11. Questions et divers.



1. Accueil et Adoption du PV de la séance du lundi 7 mai 2018 et du présent OJ.

Le PV et l'ordre du jour sont adoptés avec une modification concernant une coquille trouvée dans le PV par Mme Zombath (deux « l » au lieu d'un dans le mot « balade »).

2. Proposition d'autres sujets.

Rien à ajouter.

3. Elections - démissions –admissions – présentation et recrutement

Avant de passer aux élections, une discussion sur le recrutement de nouveaux membres de la Commission d'établissement a eu lieu. L'exemple de la façon de procéder à Villamont a été mentionné, là-bas l'élection se fait avant la conférence.

Un parent d'élève présent durant la Commission de ce jour s'est présenté et a émis le souhait de faire partie de la CET. Il s'agit de Mme Deborah Torresi Lamas, maman d'une fille qui est en 4P à l'établissement de Beaulieu. Elle s'intéresse à la vie scolaire ainsi qu'à ce qui a trait à l'associatif. Elle est psychologue scolaire à Morges mais aussi en privé à Lausanne. Le fait de rejoindre notre Commission et de rencontrer d'autres personnes pour discuter de la vie scolaire et associative lui convient tout à fait. Toutes les personnes présentes ont voté pour son admission.

De plus, il a été annoncé qu'il reste une place de disponible pour des parents intéressés à faire partie de la CET, mais « de préférence » pour ceux dont les enfants sont soit à la Colline, soit à la Pontaise.

Les élections concernant le bureau de la CET se sont présentées ainsi : M. Yves Steiner désire en faire partie, ainsi que M. Denis Kart. La répartition des rôles s'est produite de la sorte : M. Denis Kart s'est montré très intéressé pour le poste de vice-président, M. Yves Steiner pour la fonction de président. Quant au secrétariat, le poste est à repourvoir car Mme Amélie Junod ne souhaite plus reprendre cette fonction au sein de la CET. M. Denis Kart a finalement accepté de prendre la fonction de secrétaire de la CET et Mme Amélie Junod sera Vice-présidente à l'issue du vote en leur faveur des membres de la CET de Beaulieu. M. Yves Steiner représentera donc les parents d'élèves durant les réunions du Conseil d'établissements.

Mme Valérie Nardin Baur était remplaçante jusqu'à ce jour et comme Mme Elisabeth Tanghe a donné sa démission, il lui a été demandé si elle souhaitait être admise comme membre de la Commission, ce qu'elle et les membres ont accepté. Mme Jacklynn Puyol a également démissionné de sa fonction de membre de la CET ainsi que Mme Bénédicte Graz. Il y a donc cinq représentants du corps enseignant à la CET et il y a encore une place de disponible.

Une discussion a eu lieu concernant les membres du quart parents. Selon les propos relayés de Mme De Pietro, une première élection des parents a eu lieu au début de la législature (fin 2016), en présence d'un-e représentant-e du Service des écoles. La prochaine législature commencera en 2021, c'est pourquoi la question qui a surgi était de savoir comment faire pour l'année 2018-2019, sachant que l'Assemblée des parents n'a jamais été faite à Beaulieu. Pour rappel, selon le règlement du Conseil et des Commissions d'établissements, une Assemblée de parents devrait avoir lieu tous les deux ans, ce qui permettrait de susciter l'envie auprès d'autres parents d'élèves de connaître et de vouloir faire partie de notre CET.



4. Conseil des élèves

Mme Aude Zurbuchen était présente à la réunion des représentants (animateurs) des Conseils des élèves. Le problème soulevé était qu'il n'y avait qu'un demi-cycle présent. M. Denis Kart a rappelé que le Conseil des élèves est représenté depuis l'année passée par les élèves de 5P et 6P seulement. Ce dernier explique que lors de ces conseils, une réflexion a été portée au sujet de la transmission des informations pour qu'elles parviennent efficacement au Conseil des élèves. Il s'agit dès lors de réfléchir à un « PV - élève » pour qu'il soit compris des élèves.

Un autre problème a été relevé durant ces Conseils : la difficulté pour les animateurs d'animer le Conseil et non pas les activités.

Au Collège de la Barre, ils ont réalisé un projet pour montrer que ces conseils ont des finalités visibles : une vente de pâtisseries. Ici, il s'agirait de donner un coup de main aux enseignants, même en terme de ressources. L'idée étant qu'elle soit déconnectée des parents, et que de ce fait, ces derniers ne participeraient pas du tout à la création des pâtisseries, comme cela est d'usage dans les ventes de pâtisseries à l'école primaire.

Suite à cela, M. Eric Bettens a évoqué le souci et le danger potentiel rencontré avec le pourtour des arbres de la cour de récréation du Collège de Beaulieu. Ce à quoi Mme Danielle Zombath a expliqué qu'une demande auprès de la Ville avait été faite pour les protéger, mais que cela avait été refusé, car trop cher. A sa grande surprise, les travaux ont tout de même été réalisés durant cet été.

M. Denis Kart a rappelé que le Conseil des élèves a lieu quatre fois par année. L'idée a été proposée pour les prochains PV de ces conseils de les mettre en page avec des mots clés accompagnés d'images.

5. « Café - parents »

Sur les trois sites où il est possible d'organiser cette deuxième édition du « café - parents », il n'y a jusqu'à présent aucun parent membre de la CET qui s'est manifesté pour représenter la CET ni à la Pontaise, ni à la Colline ; ce qui cause des soucis pour l'organisation et mise en place de cet événement (chercher les croissants, faire chauffer l'eau pour le café, l'affichage des panneaux une semaine auparavant dans l'enceinte des bâtiments de l'établissement, expliquer ce qu'est la CET et répondre aux questions des parents présents). Ce qui fait un total de cinq parents pouvant représenter le quart- parents. Des personnes sont recherchées pour être présentes à la Pontaise d'ici au 28 septembre.

A la Barre, Mme Carla Rebelo Da Silva Ferreira sera présente et, à la Pontaise, Mme Béatrice Maurer afin de voir avec les concierges l'organisation des affichages une semaine avant le rendez- vous du « Café - parents ». Il faudra faire imprimer le flyer en A4. Il y en aura également à l'APEMS de la Place du Nord.

Les APEMS ont été conviées et celles de la Barre et de la Pontaise viendront avec deux autres représentants d'APEMS au « Café- parents ». L'idée de contacter les CVE (Centre de vie enfantine) a été soulevée afin qu'elles y participent aussi.

6. Bilan de la balade ludique du samedi 2 juin 2018 et discussion autour d'une nouvelle édition en 2019

Il y a eu un peu plus de 250 personnes présentes à la balade. Le Président de la CET de Floréal ainsi que deux municipaux étaient également présents lors de cet événement.



Une « surparticipation » des familles du Collège de Beaulieu a été observée. Si l'on envisage d'en réaliser une autre, il faudra penser à renforcer le manque de présence des autres collèges. Mme Tatiana Petter a évoqué le fait qu'il a été difficile de réunir les enfants présents pour former la chorale de la chanson « La balade des gens heureux ».

Il faudra aussi penser à raccourcir et/ou adapter le trajet de la balade qui a semblé long au final. En effet, la sensation de perdre l'attention des enfants s'est fait ressentir par moment durant la balade. M. Yves Steiner serait pour une deuxième édition de la « Balade des familles » en 2019. Une discussion autour de la reconduite de ce projet l'an prochain a eu lieu et la plupart des personnes présentes sont aussi en faveur d'une seconde édition. Mme Danielle Zombath a parlé du retour qu'elle a eu de l'établissement de Floréal où ils préféreraient qu'il y ait un autre événement d'une année à l'autre comme par exemple un troc d'habits de sports / d'hiver.

Une idée de jeux de photos « avant - après » d'une autre balade a été évoquée. A Floréal, il s'agit de leur troisième édition consécutive et ils ont eu un tel succès, notamment grâce à l'auteure du livre « Je trottine dans ma ville » qui a participé à leur projet.

7. Budget fin 2018

Si l'on pense à refaire la Balade des familles en 2019, il reste encore des produits de cette année ; et il reste environ 70.- CHF de l'an passé.

8. Organisation de la conférence sur le harcèlement scolaire du 9 octobre 2018

Emmanuelle Piquet, la conférencière, peut venir à la salle Fréminet (la somme qu'elle demande est de 400.- CHF, soit moins de ce qui était attendu au départ). Il faudrait en informer les enfants et parents d'élèves pour que ces derniers puissent assister à cette conférence s'ils sont intéressés.

Une discussion concernant la création d'une billetterie ou non a eu lieu. Si celle-ci avait lieu, elle serait de 5.- CHF par personne et servirait à amortir le budget. Cependant, si l'on rend gratuite cette conférence, on pourrait bénéficier des renforts de la Ville.

Il faudra également faire attention à ne pas faire d'« over-booking ». L'idée serait alors de réaliser une inscription obligatoire avec comme titre sur le flyer : « Conférence gratuite, inscription recommandée ».

Comme cela prend du temps de compter le nombre de flyers à distribuer, Mme Danielle Zombath propose que des paquets de 20 à 25 flyers soient imprimés. Ce qui ferait un total de 1'250 exemplaires par lots de 25 flyers à imprimer ainsi que quelques affiches en format A3. Une négociation peut être envisagée pour voir avec quelle entreprise travailler pour l'impression couleur des flyers.

Un apéritif lors de cette conférence a été évoqué et trois membres de la CET se chargeront de l'organisation de celui-ci.

9. Projet de spectacle « Restosol » et groupe PSPS

Il s'agit d'un projet de spectacle qui aura lieu au mois de mai 2019 avec douze classes du collège de Beaulieu. Ce projet a été déposé dans le cadre de la campagne d'éducation *C'est la base*, lancée par la Ville de Lausanne, afin de pouvoir bénéficier d'un budget conséquent pour sa réalisation. Ce dernier permettrait de pouvoir engager des professionnels du spectacle pour aider les enseignantes



à la création du spectacle. Mme Valérie Nardin Baur espère qu'il sera retenu. Sinon, une décision quant à la suite du projet sera prise en groupe avec les douze enseignantes. La réponse à cette mise au concours aura lieu au mois de novembre 2018.

Quant au groupe PSPS, il s'agit d'un groupe de travail datant d'il y a 15 ans qui regroupe les infirmières, enseignants, médecins scolaires ainsi que la médiatrice scolaire. L'établissement de Beaulieu est à la recherche d'une personne pour compléter ce groupe.

10. Organisation des prochaines dates de la Commission d'établissement

Les prochaines réunions de la CET auront lieu à la Maison de quartier de la Pontaise les :

- 5 novembre 2018 - 28 janvier 2019 - 18 mars 2019 - 6 mai 2019.

Lors de la prochaine rencontre (en novembre), l'un des thèmes à discuter sera au sujet de l'Assemblée des parents.

11. Questions et divers.

La liste comportant les e-mails et numéros de téléphone des membres sera remise à jour et transmise aux membres de la CET.

Mmes De Pietro et Luperto disent qu'elles aimeraient bien recevoir les frais des Commissions d'établissement avant la fin de l'année.

M. Yves Steiner est également le responsable des finances pour notre Commission d'établissement.

Si l'un des membres de la Commission souhaite ajouter des modifications à l'ordre du jour, il faut y procéder une dizaine de jours avant la prochaine session de la CET.

La prochaine séance aura lieu le 5 novembre à la Maison de quartier de la Pontaise.

Lausanne, 11 mars 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--